

Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie

UNIVERSITÉ LILLE III

MAÎTRISE

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Vu l'arrêté ministériel du 30 octobre 1998 relatif aux habilitations de l'Université Lille III à délivrer des diplômes nationaux de second cycle

Vu les pièces justificatives produites par Mme AGNIESZKA BALA, née le 2 août 1973 à SOSNOWIEC (POLOGNE), en vue de son inscription à la Maîtrise LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES, spécialisation ITALIEN

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

la **MAÎTRISE** LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES, spécialisation ITALIEN, *mention très bien*

est décernée à **Mme AGNIESZKA BALA**

au titre de l'année universitaire 1998-1999.

Le titulaire

Le Président

Fait à Lille, le 28 octobre 1999

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités



N° LILLIII 1378463

/1999199805353

Jean Claude FORTIER